

Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 45 - Vendredi 9 décembre 2022

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE



A l'issue de cette année 2022, le Conseil municipal, le Chancelier municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de tout cœur d'agréables fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2023 faite de joies variées, de sérénité bien gagnée mais surtout d'une bonne santé !

Conscients de la responsabilité qui nous incombe, nous vous remercions de votre confiance et nous nous réjouissons de poursuivre, l'année prochaine, notre mission au service de vous tous, chères Neuvevilloises et chers Neuvevillois.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la l'approbation de l'Ordonnance sur le fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (OECUREN) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 38 du 21 octobre 2022 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

La Neuveville, le 9 décembre 2022

LE CHANCELIER MUNICIPAL
V. Carbone

Avis de construction

Requérante : Municipalité de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle no 619, au lieu-dit : "Rue des Mornets 18", commune de La Neuveville.

Projet : installation de deux pompes à chaleur air-eau extérieures pour le chauffage de l'abri public de protection civile.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP C.

Dérogation : art. 88, alinéa 2, lettre C RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 janvier 2023** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 décembre 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Noctabus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctabus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctabus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.



**Pour un Noël différent le soir
du 24 décembre 2022**
(centre des Epancheurs)

Avis à toutes les personnes intéressées à partager cette soirée de Noël avec nous, inscrivez-vous et venez nombreux. Si vous êtes seul(e) et n'avez rien de prévu ce soir-là, si vous avez envie de passer une agréable soirée en notre compagnie, alors venez nous rejoindre !

Dès 18h30, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert, Japy Mélodies sera là pour mettre un peu d'ambiance

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 16 décembre 2022 au moyen du bulletin d'inscription

1 seul bulletin d'inscription par personne à renvoyer au contrôle des habitants, Mme M Ramdoo-Dick, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville E-mail : ph@neuveville.ch

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....



Commune Bourgeoise
Hôtel-de-Ville 11
2520 La Neuveville

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 17 décembre 2022
Heure: 17.00 h.
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,
La Neuveville

Ordre du jour

- Ouverture
- Procès-verbal du 25 juin 2022
- Budget 2023
- Forêt
- Neuve Métairie
- Divers

Le Maître bourgeois
Claude Evard

Avis de construction

Requérante : Mme Diane Frei, chemin des Lorettes
31, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Atelier AC architectes SA, rue
du Château 17, 2034 Pesoux

Projet : Modification de projet en cours de réalisation de l'agrandissement de la maison au sud de 20 cm, au chemin des Lorettes 31, sur la parcelle no 742, ban de la Neuveville.

Zone : H2

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 2 décembre 2022 au 2 janvier 2023. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 2 décembre 2022
Municipalité de La Neuveville



078 400 34 35 @caj_district info@lecaj.ch

Nouveau site internet : www.lecaj.ch

Horaires :

Mardi 15h00 - 18h00 / Mercredi 13h30 - 17h30

Judi 15h00 - 18h00 / Vendredi 15h00 - 23h00
Samedi selon planning

Ouvertures en soirée

Vendredi 9, 16 et 23 décembre jusqu'à 23h00
Samedi 10 décembre de 19h00 à 23h00

PROCHAINES ACTIVITÉS

Calendrier de l'Avent

Pendant les ouvertures du CAJUn cadeau et un gage tirés au sort tous les jours à 16h

Vendredi 9 et samedi 10 décembre

Coupe du Monde de Foot sur Grand Écran
09.12 à 20h : Pays-Bas - Argentine / 10.12 à 20h :
Angleterre - France

Mercredi 14 décembre : tournoi de PingPong
Dès 14h00, Gratuit, inscription jusqu'à 14h

Sorties ski et snowboard : dès que la neige est là !

Construction du snowpark de Nods / Sorties à Grindelwald les samedis de janvier-février-mars / Cours de snowboard débutants et avancés / Location de matériel (boots et planches)

Prestations sur demande ou sur RDV

Soutien à l'orientation scolaire et professionnelle. Aide aux démarches de recherches de stages et apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation.

Entretiens individuels ou collectifs de prévention pour les jeunes ou pour les parents de jeunes.

 **HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Décembre
Lundis 12, 19 / Samedi 17 / Mercredi 28
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 10 décembre de 9.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

RECHERCHE DE BERGER

La Commune de Nods met en soumission le poste de Berger pour les Métairies de la Neuve (environ 100 genisses) et de la Meuser (55 vaches mères) pour l'été 2023 et suivants.

Profil souhaité :

- Bonne connaissance du bétail,
- Expérience dans le domaine agricole,
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le Vice-Maire, M. Francis Conrad, au N° de tél. 079 694 12 61.

Les dossiers de candidatures sont à adresser à l'Administration communale, Place du Village 5, 2518 Nods jusqu'au 17 décembre 2022.

CONSEIL COMMUNAL

Révision de la Loi cantonale bernoise sur l'énergie ;

Dès le 1.1.2023, des modifications de la Loi cantonale bernoise sur l'énergie (LCEn) entreront en vigueur :

- Les nouvelles constructions devront désormais respecter des dispositions particulières en matière d'efficacité énergétique globale pondérée (EEGp).
- Le remplacement d'un générateur de chaleur destiné au chauffage d'un bâtiment devra être **obligatoirement annoncé** aux communes par le biais d'un formulaire qui se trouvera sous eBau. En cas de remplacement d'un chauffage à combustible fossile dans un bâtiment de plus de 20 ans, des exigences supplémentaires relatives à l'efficacité énergétique du bâtiment devront être remplies.


- **Electromobilité** : dans les nouvelles constructions, une part appropriée de places de stationnement devra être ou pouvoir être équipée d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques.

En cas de questions sur ces nouvelles modifications qui entreront prochainement en vigueur, nous vous prions de bien vouloir vous adresser directement auprès de l'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE) à Berne.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Fêtes de fin d'année

Fermeture du bureau communal



L'Administration communale de Nods sera fermée du **26 décembre 2022 au 3 janvier 2023.**

Les Autorités et l'Administration communale présentent à tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

COMMUNE DE NODS

AUX UTILISATEURS DES CONTENEURS A SACS ROUGES

A plusieurs reprises, nous avons constaté que tous types de déchets sont déposés dans les conteneurs de la Commune.

Nous tenons à vous rappeler que **SEULS LES SACS ROUGES** doivent y être déposés, et ce jusqu'à la mise en service du nouveau système !

Afin de savoir comment gérer vos déchets, nous vous demandons de bien vouloir vous référer au MEMODéchets. Vous y trouverez toute information utile quant aux différents points de collecte.

Nous tenons également à vous rappeler que selon l'art. 32 al. 1 du Règlement concernant les déchets de la commune mixte de Nods "Les infractions au présent règlement ainsi qu'aux décisions prises en vertu de celui-ci seront punies par le Conseil communal d'une amende de 5'000.00 francs au maximum."

Nous en appelons donc à votre bon sens et à votre vigilance lors de votre prochain tri des déchets et vous remercions de votre collaboration.

Conseil communal



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les employés communaux procéderont au relevé des compteurs dans la semaine du

27 décembre 2022 au 11 janvier 2023

Les personnes qui ne seraient pas présentes sont priées de noter les relevés de leur(s) compteur(s) sur une feuille de papier et de l'afficher visiblement sur leur porte d'entrée jusqu'à ce que les employés le retirent.

Nous vous en remercions par avance.

ADMINISTRATION COMMUNALE



FENÊTRES DE L'AVENT A NODS



Voici la liste des personnes qui illumineront le village par leurs créations de fenêtres de l'Avent. Nous vous invitons à aller admirer les fenêtres décorées et à passer de beaux moments de partage ! Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui se sont investies pour rendre notre village rayonnant durant la période de l'Avent !

Une tournée des fenêtres et une collation se fera le 27 décembre rendez-vous à 19h au Battoir.



A des fins de prévention, de sensibilisation et de sécurité routière, l'opération Nez rouge redémarre cette année à partir du 2 décembre prochain.

L'antenne du Jura bernois propose les dates suivantes pour venir en aide aux personnes qui en auraient besoin :

- **ve 09.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 10.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ve 16.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 17.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ve 23.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 24.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **di 25.12.2022** (de 16h00 à 22h00)
- **di 25.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **lu 26.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ma 27.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **me 28.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **je 29.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **ve 30.12.2022** (de 22h00 à 04h00)
- **sa 31.12.2022** (de 22h00 à 06h00)
- **di 01.01.2023** (de 22h00 à 05h00)



NEZ ROUGE®
0800 802 208
www.nezrouge.ch

Dates	Noms
1 ^{er} déc.	Fromagerie Reist Karin et Pierre
2 déc.	Conrad Danièle et Francis
3 déc.	Brülhart Patrice
4 déc.	Richard Josiane et Mérillat Bernard
5 déc.	Scemama Maryline et David
6 déc.	Rossel Michèle
7 déc.	Boucherie Gindrat Elodie et Alexis
8 déc.	Berthold Isabelle et Gamboni Yves
9 déc.	Ventrice Pascal
10 déc.	Aubry Véronique et Jean
11 déc.	Uhlmann Jeanne et Daniel
12 déc.	Sunier, Moser, Ruozzi
13 déc.	Bürki Samuel et Flurina
14 déc.	Stauffer Suzanne et Paul
15 déc.	Sunier André
16 déc.	Blum Vincent Pierre-Emil
17 déc.	Massari Céline et Claude
18 déc.	Wälchli Nicole
19 déc.	Darioly Liliane et Eric
20 déc.	Stauffer Viviane et Alex
21 déc.	Carnazzi Carole et Howald Boris
22 déc.	Sunier Lise et Willy
23 déc.	Famille Hänni
24 déc.	SDN
27 déc.	SDN 19h : tournée des fenêtres

Adresses
Route de Lignièrès 5
Route de Chasseral 6
Les Combes 117
Place du Village 8
Champ Villiers 15
Ruelle des Pommiers 5
Route de Diesse 9
Champ Villiers 15
Chemin de l'Eglise 7
Impasse des Lutins 24
Chemin de Plein-Vent 7
Chemin Prevoi 1
Place du Village 11
Chemin du Stand 9
Chemin du Stand 11
Place du Village 6 (Forge)
Route de Chasseral 6 C
Sous Planche Grenier 4
Sous Planche Grenier 12
Place du Village 7
Sous Planche Grenier 14
Chemin du Stand 13
La Praye 105
Place du Village, Battoir
Place du Village, Battoir

Collations
Collation dès 16h à 18h30
Pas de collation
Collation dès 17h
Collation dès 18h
Collation dès 17h30 à 19h30
Pas de collation
Pas de collation
Pas de collation
Collation dès 19h
Pas de collation
Pas de collation
Collation dès 17h30
Collation dès 17h30
Collation dès 18h
Pas de collation
Ouvert
Pas de collation
Collation dès 17h
Collation dès 18h
Pas de collation
Collation dès 17h30
Pas de collation
Collation dès 18h
Pas de collation
Collation mardi 27.12 dès 20h après la tournée des fenêtres

MAGIE DE NOËL
16 DÉCEMBRE 2022

18:00 FORGE OUVERTE
BATTOIR DE NODS

THE ET VIN CHAUD

CONCERT CHORALE
ECOLE DU PLATEAU DE DIESSÉ

RISOTTO
CONCERT
MCBORESTONEPIPEBAND

SDN
ON VOUS ATTEND NOMBREUX

APRÈS-MIDIS JEUX SENIOR

DERNIERS JEUDIS DU MOIS
27 OCT - 24 NOV - 15 DEC

14:00 - 17:00 BATTOIR DE NODS

INFORMATIONS 079 643 73 26



GÔÛTER OFFERT

RAPPEL DES DATES
EN DECEMBRE

6 DECEMBRE
SAINT-NICOLAS

15 DECEMBRE
JEUX SENIOR

16 DECEMBRE
MAGIE DE NOËL

TOUT AU LONG DU MOIS
FENÊTRES DE L'AVENT

27 DECEMBRE
TOURNEE DES
FENÊTRES

LA SDN VOUS SOUHAITE UNE
BELLE PERIODE DE L'AVENT



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Groupes d'entraide autogérés
à votre proximité

www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



Stationnements du 4^{ème} trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

10 décembre, Lundi 19 décembre

L'administration communale

Souhaites-tu parler?
Discutons + avec toi de Projets Juveniles + et faisons le pas de l'art

Petits ou gros succès?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
GISELS - 4/DE 141

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES ET DE LA DÉCHETTERIE



En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023** y compris.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La halle polyvalente de Prêles, quant à elle, sera fermée du **vendredi 23 décembre 2022 au dimanche 8 janvier 2023**.

La déchetterie de Diesse sera ouverte le **samedi 31 décembre 2022**.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023.

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAION

à l'Assemblée communale
du **jeudi 15 décembre 2022**

à **19 h 30**, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2023

- Présentation et approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2023 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2023 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)

2. Budget Communal 2023

- Introduction
- Présentation et approbation du budget communal 2023 basé sur une quotité d'impôts modifiée à 1.95 (augmentation d'un dixième), une taxe immobilière inchangée à 1.3%, une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).

3. Vente du Service électrique de Lamboing

- Présentation du dossier
- Approbation du principe de la vente du Service électrique de Lamboing pour le prix minimal de CHF 1'200'000.00.
- Délégation de la compétence au Conseil

communal pour la conclusion du contrat de vente du Service électrique de Lamboing

4. Approbation du Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

- Présentation du règlement
- Approbation du Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

5. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice

- Promesse solennelle de Mme Anne-Sophie Hirt, collaboratrice à l'Administration des finances

6. Informations du Conseil communal

7. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 11 novembre 2022

ÉLECTION À LA VICE-MAIRIE POUR 2023

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer aux citoyennes et citoyens qu'il a nommé M. Sunier Dominique à la vice-mairie pour l'année 2023. Il lui souhaite plein succès dans cette fonction.

L'administration communale

Avis de construction

Requérante : MHL SA, M. Jérôme Meixenberger, Le Pavé 15, 2517 Diesse.

Auteur du projet : LB Planification Sàrl, M. Stéphane Schwab, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Emplacement : parcelle no 2354, au lieu-dit : "La Chaîne 11", Prêles, commune de Plateau de Diesse.

Projet : transformation d'une ancienne ferme en un petit locatif de 11 appartements, isolation de l'enveloppe existante, remplacement des fenêtres existantes, ouvertures de fenêtres additionnelles en façades et de fenêtres obliques en toiture, création de deux lucarnes au Sud et d'une grande lucarne au Nord, démolition de l'annexe existante et construction d'un agrandissement du bâtiment, installation de panneaux photovoltaïques et d'une pompe à chaleur extérieure en remplacement du chauffage électrique, création de 18 places de stationnement et mise en place d'un local à vélos.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZPO «village ancien».

Dérogation : art. 33. Al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 janvier 2022** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 décembre 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale du 24 novembre 2022**

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 24 novembre 2022 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 1^{er} décembre 2022 au 3 janvier 2023.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune (http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ À LAMBOING

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

12 décembre 2022 au 6 janvier 2023

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2022

Nom/Prénom :

Rue :

Localité :

No compteur :

Etatm3

Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2022

Nom/Prénom :

Rue :

Localité : **2516 Lamboing**

No compteur :

Etat HT kWh

BT kWh

Pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez dès maintenant la possibilité d'accéder depuis notre site internet : <http://www.leplateaudediesse.ch> au "service client" en utilisant le bouton



Vous pourrez y signaler :

- Votre emménagement, déménagement
- Le relevé de votre compteur
- D'autres annonces relatives à votre consommation d'électricité, etc.

AVIS AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

En vertu des dispositions du Règlement de police communale, nous tenons à rappeler aux détenteurs d'animaux quelques principes à appliquer impérativement :

Art. 27, al. 4

Les propriétaires d'animaux sont tenus pour responsables si les déjections de leurs bêtes souillent des installations publiques.

Art 45

¹ Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux ne souillent ni n'endommagent les bâtiments, les installations sportives et celles situées dans les parcs, les places de jeu, les jardins privés et les cultures agricoles.

² Si un chien fait ses besoins en dehors des endroits appropriés, les excréments doivent être immédiatement enlevés par son propriétaire.

Art. 81, al. 2

Les animaux doivent être gardés de manière à ce que personne ne soit importuné par les bruits, odeurs ou déjections dont ils sont à l'origine ni par leur comportement. Ils ne doivent en outre mettre en danger ni les personnes, ni les autres animaux, ni les choses et ne pas leur nuire.

Nous prions instamment les personnes concernées de bien vouloir se conformer strictement à ces quelques prescriptions, ce dont nous les remercions d'avance. Toute infraction à ces dispositions est

passible d'une amende d'un montant maximal de CHF 5'000.00, conformément à l'art. 90, al. 1 du Règlement de police communale.

L'administration communale

CONGÉLATEUR PUBLIC À DIESSE

Il y a des casiers de 100, 150 et 200 litres qui sont à la disposition de la population au prix d'une location annuelle de CHF 50.00 par 100 litres.

En cas d'intérêt, il vous suffit de remplir le talon ci-dessous et de nous le retourner.

L'administration communale (032 315 70 70) se tient évidemment à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Talon de réponse pour le congélateur public

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

No de tél. :

100 litres à CHF 50.00 / année

150 litres à CHF 75.00 / année

200 litres à CHF 100.00 / année

A retourner à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

Tirs de feux d'artifice**Autorisation requise !**

Voici bientôt venu le temps des célébrations et certains souhaiteront sans doute procéder à des tirs de feux d'artifice. Nous tenons cependant à rappeler les dispositions de notre Règlement de police communale, qui précisent, à son art. 22 :

Les feux d'artifice doivent être conservés et tirés uniquement de sorte qu'ils n'entraînent aucun danger pour les personnes, les animaux et les choses. Sont réservées les dispositions de la LExpl. Une autorisation de l'autorité de police communale doit être obtenue pour avoir le droit de tirer un feu d'artifice.

Nous prions donc les intéressés de bien vouloir se conformer aux dispositions ci-dessus et les en remercions d'avance.



Commune mixte de Plateau de Diesse

L'Administration communale



NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS COMMUNIQUER LES DATES DU CALENDRIER DES FENÊTRES DE L'AVENT DU VILLAGE DE LAMBOING

Il reste des dates disponibles, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 078 808 6114 ou par courriel à galamboing@gmail.com pour combler les trous

Date	Nom/Prénom	Adresse	Collation	Heure
9				
10				
11				
12	Aude Grossenbacher	Ecole enfantine de Lamboing		
13	Famille Fuchs-Guillaume	La Ravoye 13	NON	
14	Chez Justine, Le Lion Rouge	Route de Diesse 4	Oui Collation	18h30
15	Amélie et Luc Mosimann	Route de Diesse 42	Oui Thé et soupe à la courge	18h30
16	Loïc Lecomte	Sur le Crêt	Oui Collation	18h30
17	Anne-Lise Lecomte	Route d'Orvin	Oui Vin chaud	18h30
18	Florence Dubois	Route d'Orvin	Non	
19	Florine Némitz, Ecole à Journée Continue	Route de Diesse	Pour les parents d'élèves. (mais les passants sont les bienvenus)	18h30
20	Claudia Thöny	La Pierre	NON	
21	Sylvain Caudoux	Sur le Crêt n°5	Oui Vin chaud	18h30
22	Serge Cattin	Derrière Ville	Oui Thé	18h30
23				
24	Aude Grossenbacher	Ecole enfantine de Lamboing	Pour les parents d'élèves et les villageois	18h00-20h00

FENÊTRES DE L'AVENT À DIESSÉ

Voilà le moment est venu de participer à illuminer notre village (avec des LED) et d'annoncer Noël en toute simplicité avec ou sans collation. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec :

Marie-Claude Schaller 079 772 48 42 / schaller.mc@gmail.com

Les personnes qui participeront aux Fenêtres, recevront un sapin de Noël de la part du GAD.

Calendrier de l'Avent - Collation dès 18h30

Date	Nom/Prénom	Adresse	Collation
9	Libre		
10	Sprunger Elena	Rte Nods 5	
11	Lecomte Yvonne	Le Pavé 3	Oui
12	Schild Anne-Lise	Chemin Neuf 1	Oui
13	Tucker Suzanne	Rte Derrière Montet 2	Non
14	Moser Virginie	Rue de La Groisière 4	Oui
15	Lecomte Aurèle	Centre Equestre	Oui
16	Tucker Richard	Rte Derrière Montet 2	Oui
17	Tucker Chris	Rte Derrière Montet 2	Oui
18	Famille Brelivet-Jost	Rte de Lamboing 22	Oui
19	Gerber Fabienne	Chemin de Arzillière 2	Oui
20	Classe 5b	Collège	Non
21	Carrel Jean-François	Rte de Nods 20	Oui
22	Paroisse, dans l'Eglise		Oui
23	Libre		
24	La Violette	Nous serons sous le tilleul	Oui



VENTE DE SAPINS DE NOËL DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

Les groupes d'animation de Diesse, Lamboing et de Prêles, vendront les sapins de Noël :

**Le samedi 17 décembre 2022,
de 10h00 à 11h00**

Diesse

Sur la place devant le collège au centre du village

Lamboing

Sur le parking de la salle communale
du Cheval Blanc

Prêles

Sur la place de la fontaine au centre du village

Le prix du sapin est de Fr. 10.00
avec un paiement au comptant.

Venez nombreuses et nombreux !

GAD, GAL, GAP, Triage forestier du Mont-Sujet

L'ARZILLIÈRE
ICI ET MAINTENANT

Concert de Gala
Le Chœur de l'École secondaire du District de La Neuveville
Julien Ehrspenger, direction et piano
La Fanfare l'Espérance de Nods - Diesse
Jean-Claude Sozzani, direction
Le Chandor
Josira Sales, direction
André Tribuzy, piano
L'Arzillière
Jacques Chételet, direction
Isabelle Gueissaz, piano

Lamboing Salle du Cheval Blanc
Samedi 10 décembre dès 19 heures

Entrée : 20.- gratuite pour les écoliers
Petite restauration - karaoké



Souper de Noël

14 décembre 2022

16h00 au Battoir de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le 14 décembre 2022 à 16h00 au Battoir de Diesse.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 9 décembre 2022** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

Talon d'inscription – Souper de Noël

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

No de tél :

Transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées (64ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale,
La Chaîne 2, 2515 Prêles
Jusqu'au vendredi 9 décembre 2022.

Le stress

vous submerge ?

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.



La Main Tendue

Aide par mail: www.143.ch

